

Monsieur Jean Xavier de Lestrade  
Président  
Société Civile des Auteurs Multimédia  
5 avenue Vélasquez  
75008 Paris

Paris, le **03 AVR. 2012**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier me demandant un certain nombre de précisions suite aux discours de Nantes et du Bourget, et je vous en remercie.

Comme vous, je suis profondément attaché au modèle de l'exception culturelle française ainsi qu'à la nécessité impérieuse de défendre le droit d'auteur, et une de ses composantes fondamentales, le droit moral. Le rôle indispensable que joue à ce titre la SCAM ainsi que l'ensemble des sociétés d'auteurs dans le système actuel renforce ma conviction d'entamer un dialogue serein et privilégié avec vous.

Je comprends les préoccupations dont vous me faites part, et vous connaissez mon soutien sans faille à la production et à la création.

Face aux transformations profondes de l'économie de la culture, mais aussi des usages et des pratiques au sein de la société, le dispositif Hadopi ne me semble pas adapté aux défis de l'ère numérique.

Soucieux de défendre le droit d'auteur, ma position sur la réponse graduée, qui vient s'ajouter aux dispositifs pénaux existant précédemment et notamment ceux mis en place dans le cadre de la loi DADVSI, est donc claire: le remplacement de la Hadopi dans le cadre de l'acte deux de l'exception culturelle française doit s'opérer dans la plus grande concertation, et c'est pourquoi j'attends avec impatience les propositions que vous formulerez et qui nous permettrons d'avancer ensemble.

Cet acte deux de l'exception culturelle comprendra notamment la création de fonds d'aides qui permettront progressivement aux plateformes de devenir enfin compétitives et capables d'abonder à la fois les créateurs et les acteurs industriels de la création.

Sur ce sujet comme sur les autres, la concertation doit primer et je souhaite qu'elle commence dès à présent, avant même les élections.

.../...

Pour sortir de l'opposition stérile entre les créateurs et leur public, il faut s'appuyer sur une série de propositions qui formeront le point de départ, au lendemain de la victoire de la gauche, de notre dialogue : gestion collective des droits, renforcement de la lutte contre la contrefaçon commerciale, rénovation de la rémunération pour copie privée face à l'arrivée de nouveaux acteurs industriels, adaptation et protection de la chronologie des médias, défense et promotion des plateformes numériques innovantes, voici les piliers de notre réflexion.

Au lendemain de l'élection présidentielle, je souhaite que cette concertation entre tous les acteurs se poursuive pendant le temps qui sera nécessaire à l'émergence d'un nouveau modèle. Ensuite, la France proposera à ses partenaires européens d'organiser des Assises européennes des industries culturelles sur internet.

Tels sont les chantiers auxquels je vous propose de nous atteler. Je connais votre travail, votre engagement. La réflexion commune a déjà commencé. Je serai heureux de la poursuivre avec vous si les Français m'accordent leur confiance. Car il n'est pas de plus bel objet de préoccupation pour la politique que d'entretenir le terreau fertile de la liberté de créer.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.



François HOLLANDE